

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE COORDINATION MAROC POUR LE SIDA ET LA TUBERCULOSE

DÉTAIL DE LA RÉUNION				
Pays	Maroc		Nb. total de membres ayant le droit de vote présents (y compris les cotitulaires)	26
Référence de la réunion	05/2014			
Date	15 juillet 2014		Nb. total de membres d'entités autres que le ccm / observateurs présents (dont le personnel du secrétariat du ccm)	2
Coordonnées de la personne présidant la réunion				
Nom/organisation	Prénom	Zoubida	Le quorum a été atteint (oui ou non) ?	oui
	Nom	BOUAYAD	Durée de la réunion (en heures)	2 h 30 mn
	Organisation	SOS TB	Salle / lieu	Rabat, salle de réunion de la DELM
Rôle au sein du CCM	Présidente		Type de réunion	Réunion Ordinaire

RESUME DES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR	
Point n° 1	<ul style="list-style-type: none"> • Election du 1^{er} vice-président (e)
Point 2	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution des comités Permanents
Point 3	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution des comités ad-hoc
Divers	<ul style="list-style-type: none"> • Signature du formulaire de la déclaration des conflits d'intérêts ; • Lettres de l'Association du Sud Contre le Sida et de l'Association des Enseignants des Sciences de la Vie et de la Terre (AESVT) relatives au processus d'élection des Associations au CCM ;

SITUATIONS EVENTUELLES DE CONFLITS D'INTERETS
Aucune situation de conflits d'intérêts n'a été déclarée

DOCUMENTS D'APPUI DISTRIBUES	
Documents envoyés par Email avant la réunion	<ul style="list-style-type: none"> - Projet d'ordre du jour - Politique de Gestion des conflits d'intérêts - Formulaire de declaration des conflits d'intérêts - Critère N° 6 d'admissibilité des CCMs relatif aux conflits d'intérêts (extrait des directives du Fonds mondial) - Plan de veille stratégique - Formulaire de candidature aux postes de 1^{er} et 2^{ème} vice-présidents
Documents distribué à la réunion	<ul style="list-style-type: none"> - Projet d'ordre du jour - Plan de veille stratégique - Formulaire de declaration des conflits d'intérêts(pour signature

DEROULEMENT	
	<p>Pr BOUAYAD a ouvert la réunion en rappelant qu'il s'agit de la 2^{ème} réunion du nouveau CCM suite à celle de sa mise en place tenue le 06 juin 2014.</p> <p>Après un tour de table des membres présents, la présidente a présenté l'ordre du jour de la réunion qui porte, essentiellement, sur la structuration du CCM par l'élection du 1^{er} vice-président ainsi que la constitution des Comités permanents et ad-hoc.</p> <p>NB : Mme Margaux HERICOTTE du SCAC (Ambassade de France), a informé les membres que M. Sami ASALI qui est membre titulaire n'est plus en fonction au Maroc et qu'elle a été désignée provisoirement par les responsables du SCAC pour le remplacer à cette réunion.</p> <p>De ce fait, la présidente a suggéré que Mme HERICOTE puisse à titre exceptionnel assister à la réunion mais en tant qu'observatrice et sans droit de vote et ce, dans l'attente de la désignation officielle de la personne qui représentera le SCAC au CCM.</p>

PROCES- VERBAL DE CHAQUE POINT DE L'ORDRE DU JOUR

Point n° 1	<ul style="list-style-type: none"> • Election du 1^{er} vice-président (e)
Résumé de la présentation et des questions traitées	
<p>Election du 1^{er} vice- président : La présidente a rappelé que, suite à l'ouverture de la candidature aux postes de 1^{er} et 2^{ème} vice-président (e), seul Dr Taoufiq ABTAL de la Délégation Générale de l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion (DGAPR) avait envoyé son dossier de candidature. Cette candidature est conforme au règlement intérieur et aux directives du Fonds mondial dans la mesure où le candidat est issu d'un secteur différent de celui du président.</p>	

<p>Afin de respecter la procédure de sélection et bien que Dr ABTAL était candidat unique, les membres ont été invités à procéder par vote secret en inscrivant sur le bulletin de vote soit oui ou le nom du candidat, soit non.</p> <p>Les résultats du vote ont été comme suit :</p> <p>Nombre de voix exprimées : 25 Nombre votants favorables : 23 Nombres de votant contre : 0 Nombre de bulletins de vote nuls : 2 (un bulletin portant le nom d'un autre membre du CCM + un bulletin blanc)</p> <p>Création du poste de 2^{ème} vice-président :</p> <p>Etant donné que le règlement intérieur du CCM ne prévoit pas le poste de 2^{ème} vice-président (e), la présidente a invité les membres à décider sur l'opportunité de créer ce poste.</p> <p>Les membres ont décidé, à l'unanimité, de créer ce poste afin d'éviter le vide en cas d'absence de la présidente et du 1^{er} vice-président.</p> <p>Le CCM a aussi décidé de reporter l'organisation des élections à ce poste à la prochaine réunion.</p>	
<p>Résumé des contributions / préoccupations / questions et recommandations spécifiques soulevées par les membres ou les secteurs :</p>	
<p>Résumé des débats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'importance de créer le poste de vice-président - Etant donné que le règlement intérieur et les directives du Fonds mondial ne donnent pas de précisions sur l'appartenance sectorielle du 2^{ème} vice-président et étant donné que le président appartient au secteur de la société civile et le 1^{er} vice-président au secteur gouvernemental, les membres ont estimé qu'il est opportun de se donner le temps nécessaire pour préciser l'appartenance sectorielle du 2^{ème} vice-président (e). 	
<p>Décisions prises et modalité de prise de décisions</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Election du Dr Taoufiq ABTAL en tant que 1^{er} vice-président du CCM par vote secret à la majorité de 23 voix sur 25 voix exprimées ;</i> - <i>Vote à l'unanimité de la décision de créer le poste du 2^{ème} vice-président et de reporter son élection à la prochaine réunion du CCM.</i> 	
<p>Mesures prises, le cas échéant, /Principal responsable/échéance</p>	

Point n° 2	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution des comités Permanents
<p>Résumé de la présentation et des questions traitées</p>	
<p>La présidente a invité les membres à prendre en considération pour la constitution des comités la parité hommes/femmes, l'équilibre dans la représentation sectorielle tout en respectant la</p>	

politique de gestion des conflits d'intérêts, notamment, au niveau du Comité de Veille Stratégique.

Elle a précisé que la constitution des comités permettra de finaliser la structuration du CCM et de démarrer les activités de ces comités sachant que le CCM a un plan d'action qu'il faut respecter et sera objet d'évaluation de son éligibilités aux subventions du Fonds mondial (FM)

Reconstitution du Comité de Veille Stratégique (CVS) :

La présidente a informé l'assistance que Dr Alami (ONUSIDA), ex-président du CVS, a manifesté son intérêt à assurer la présidence du Comité au sein du nouveau CCM.

Aucun autre candidat n'a postulé pour ce poste.

En réponse à certaines questions des membres, Dr Alami a donné un aperçu sur la mission du comité avant d'être désigné à l'unanimité en tant que président.

Ensuite, le CCM a désigné les candidats qui ont manifesté leur intérêt à adhérer au Comité et a reconstitué ainsi le CVS dont la composition est la suivante :

- Dr Kamal ALAMI de l'ONUSIDA, président du Comité (membre titulaire, secteur Nations Unies) ;
- Dr Yves SOUTEYRAND de l'OMS (membre titulaire, secteur Nations Unies) ;
- Dr Mohamed LARDI du FNUAP (membre cotitulaire, secteur des Nations Unies) ;
- M. Mohamed DADSI (membre titulaire, représentant des populations cibles) ;
- M. Mohamed LAMOURI (membre titulaire, représentant des populations cibles) ;
- M. Hassan HALIBA (membre titulaire, représentant des populations cibles) ;
- Dr Abdelkrim MEZIANE BELLEFQUIH du CRILS de Tanger-Tétouan (membre titulaire, secteur des Comités régionaux) ;
- Dr Sanae ZINE du CRILS de Fès- Boulmane (membre cotitulaire, secteur des Comités régionaux) ;
- Mme Fouzia BENNANI de l'ALCS (membre titulaire, secteur des ONGs Thématique Sida, sous bénéficiaire) ;
- Pr Aicha KHARBACH de la LMLMST (membre titulaire, secteur ONGs thématiques Sida, sous bénéficiaire) ;
- Pr Mouna MAAMAR de la FMPR (membre titulaire, secteur universitaire) ;
- Mme Nazha BARNOUSSI du CNDH (membre cotitulaire, secteur des droits humains «gouvernemental») ;
- Mme Loubab LARAKI de l'OPALS (membre titulaire, secteur ONGs thématiques Sida, sous bénéficiaire) ;

Reconstitution du Comité Communication (Com Com)

La présidente a ouvert la discussion sur l'importance du comité communication et a informé les membres qu'un comité restreint qui était composé de 3 membres avait été constitué en 2012 et qui avait pour mission, le pilotage de l'élaboration de la stratégie de communication du CCM avec l'appui technique de GIZ (coopération allemande). Ce comité, n'a pas, jusqu'à présent, des Termes de références (TdR) détaillées.

Dans ce sens, le Chargé du Secrétariat a présenté un projet de grandes lignes de TdR du comité qui aura pour principale mission de mettre en œuvre la stratégie de communication, notamment, la révision de la charte graphique du CCM, l'élaboration du site web, d'une brochure et d'une news

lettre.

La présidente du CCM a informé que Mme Bakhadda (AMPF, membre titulaire) a manifesté son intérêt à cet effet, toutefois elle n'a pas pu assister à la réunion du CCM. Par la suite, Dr Rachid Choukri (SNMGP, Secteur privé, membre titulaire) a informé les membres de sa candidature.

Les membres ont estimé qu'il n'est pas opportun de tenir en compte de la candidature de Mme Bakhadda à la présidence du comité vue son absence à la réunion.

En effet, Dr Rachid Choukri, seul candidat, a été désigné à la présidence du Com Com qui a été constitué comme suit :

- Dr Rachid CHOUKRI du SNMGP, président du Comité (membre titulaire, secteur privé médical) ;
- Mme Fadoua Bakhadda de l'AMPF (membre titulaire, secteur des ONGs thématiques Sida)
- Mme Amane EL AOUAD de l'Association AJIAL ALMAGHRIB (membre titulaire, secteur des ONGs thématiques TB) ;
- M. Abdenbi TAALOUCHT du Printemps de la Dignité et ANARUZ (membre titulaire, secteur des ONGs féminines) ;
- M. Abderrahim ELHABACHI (membre cotitulaire, représentant des populations cibles) ;
- M. Othman AKHRIF (membre titulaire, représentant des populations cibles) ;
- M. Haj Driss BENATTABOU (membre cotitulaire, représentant des populations cibles) ;
- Dr Karim SBAI IDRISSE des FAR (membre cotitulaire, secteur gouvernemental) ;
- Dr Mostafa EL MAKHFI du CRILS de Meknes-Tafilalet (membre cotitulaire, secteur des Comités Régionaux) ;
- M. Azzedine EL KHOUMSSI de l'association Aide et Secours (membre titulaire, secteur des ONGs thématiques Sida).

Résumé des contributions / préoccupations / questions et recommandations spécifiques soulevées par les membres ou les secteurs :

Résumé des débats :

Veille stratégique :

- Précision que le bénéficiaire principal (BP) ne peut pas être membre du CVS et qu'il est invité à participer aux réunions du Comité en tant qu'observateur tout en respectant la politique de gestion des conflits d'intérêts ;
- La Responsabilité de la veille stratégique revient au CCM. Le CVS rend compte au CCM et propose des recommandations sur la base de l'analyse de l'état d'avancement des subventions ;
- Le CVS assure sa mission dans un esprit de collaboration avec le BP ;
- Le CVS ne se substitue pas au BP pour résoudre d'éventuels problèmes. Sa mission est principalement d'attirer l'attention du BP et proposer des recommandations pour recourir aux problèmes et obstacles rencontrés ;
- L'importance d'organiser une formation au profit des membres du Comité sur la veille stratégique, les indicateurs qui seront suivis ainsi que sur les tableaux de bord utilisés par le Comité ;

Communication :

- En réponse à une question soulevée par le représentant du (BP) quant à l'étendue et l'objet de la communication du CCM sachant que le BP a sa stratégie de communication sur

<p>le Sida et la tuberculose, il a été affirmé que le CCM est tenu de communiquer sur les réalisations des programmes financées par le Fonds mondial et des activités menées dans ce cadre.</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'importance d'insérer dans les TdR du Com Com, l'appui des membres à rendre compte à leurs secteurs. - Proposition d'élaborer une charte du CCM sur la communication.
Décisions prises et recommandations/modalités de prises de décisions
<ul style="list-style-type: none"> - Désignation, par consensus, du président et des membres du Comité de Veille Stratégique ; - Désignation, par consensus, du président et des membres du Comité Communication ; - Recommandation d'organiser une formation au profit des membres du CVS sur les indicateurs qui seront suivis et sur les tableaux de bord utilisés par le comité ; - Recommandation d'élaborer une charte sur la communication du CCM.
Mesures prises, le cas échéant, /Principal responsable/échéance
<ul style="list-style-type: none"> - Les comités sont invités à se réunir avant la prochaine réunion du CCM - Le Com Com est invité à détailler ses termes de référence et à les présenter pour adoption à la prochaine réunion du CCM

Point n° 3	Constitution des comités ad-hoc
Résumé de la présentation et des questions traitées	
<p>Comité de pilotage de la note conceptuelle :</p> <p>La présidente a informé les membres que suite à l'allocation du Fonds mondial de l'enveloppe budgétaire un comité restreint (présidé par Dr Alami) a déjà initié la réflexion sur l'élaboration de la note conceptuelle pour le renforcement du système de santé.</p> <p>La présidente a invité les membres à constituer le comité qui va piloter l'élaboration de la note conceptuelle. Le comité a été constitué comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pr Mohamed MAAROUFI du Ministère de la Santé, membre titulaire, (Bénéficiaire principal) ; - Pr Zoubida BOUAYAD de SOS TB, Présidente du CCM (secteur des ONGs Thématiques) ; - Dr Kamal ALAMI de l'ONUSIDA, (membre titulaire, secteur des Nations Unies) ; - Dr Yves SOUTEYRAND de l'OMS (membre titulaire secteur des Nations Unies) ; - Mme Loubaba LARAQUI de l'OPALS (membre titulaire, secteur des ONGs Thématiques) ; - Mme Boutaina El OMARI du Ministère de la Santé (membre cotitulaire, bénéficiaire principal) ; - Dr Aziza BENNANI du Ministère de la Santé, Responsable du PNLS (bénéficiaire principal) ; - Dr Kenza BENNANI du Ministère de la Santé, Responsable du PNLAT (bénéficiaire principal) ; - Mme Wafaa BENZAOUIA du Ministère de l'Education Nationale (membre cotitulaire, secteur gouvernemental) ; - Dr Mohamed LARDI du FNUAP (membre cotitulaire, secteur des Nations Unies) ; - M. Mohamed DADSI (membre titulaire, représentant des populations Cibles). 	

Certains membres ont exprimé leur incompréhension quant à la signification et portée du « renforcement du système de santé » qui reste un concept très vaste. A cet effet, il a été proposé d'organiser un atelier pour le CCM afin de mieux comprendre ce que l'on entend par le « renforcement du système de santé ».

Le Comité chargé de la révision du Règlement intérieur :

La présidente a informé les membres que les consultants de GMS ont remis une version préliminaire des modifications proposées sur le règlement intérieur et que cette version a été partagée avec un comité restreint proposé par les consultants. Ce comité a déjà initié le travail, toutefois il ne pouvait pas finaliser le document pour le présenter à cette réunion. Par la suite, le CCM a reconduit le même Comité auquel s'est ajouté un nouveau membre. Ce comité est composé des membres suivants :

- Mme Fadoua BAKHADDA de l'AMPF, membre titulaire (secteur ONG)
- M. Majid IRAQUI de la CGEM, membre cotitulaire (secteur privé)
- M. Dris Benattabou, membre cotitulaire (représentant des populations cibles)
- M. Mohamed LAMOURI, membre titulaire (représentant des populations cibles)
- M. Mustapha Ouchrahou, Chargé du Secrétariat du CCM.

Le Comité de suivi de l'évaluation de l'éligibilité du CCM :

Considérant les nouvelles directives du FM qui exigent que les Instances de coordinations nationales doivent procéder à leur évaluation pour être éligibles aux subventions, la présidente a proposé de constituer un comité qui suivra cette évaluation qui doit être faite au début de chaque année. Dans ce cadre, le CCM a désigné un comité composé de :

- Dr Kamal ALAMI de l'ONUSIDA, (membre titulaire, secteur des Nations Unies)
- Mme Fouzia Bennani de l'ALCS (membre titulaire, secteur société civile)
- Mme Boutaina EL OMARI de l'UGFM (membre co-titulaire, Bénéficiaire principal)
- Mme Loubaba LARAKI de l'OPALS (membre titulaire, secteur société civile)
- M. Mustapha OUCHRAHOU, Secrétariat du CCM

Résumé des contributions / préoccupations / questions et recommandations spécifiques soulevées par les membres ou les secteurs :

- Plusieurs membres ont estimé qu'il est primordial de définir la notion de renforcement du système de santé avant d'aborder l'élaboration de la note conceptuelle.
- Nécessité de vérifier auprès du Fonds mondial si le représentant du BP peut présider le comité de pilotage de l'élaboration de la note conceptuelle.

Décisions prises/recommandations et modalités de prise de décisions

- ***Désignation, par consensus, du président et des membres du Comité de pilotage de l'élaboration de la note conceptuelle ;***
- ***Désignation, par consensus, des membres du Comité chargé de la révision du règlement intérieur ;***
- ***Désignation, par consensus, des membres du Comité chargé du suivi de l'évaluation de l'éligibilité du CCM ;***
- ***Recommandation de vérifier auprès du Fonds mondial si le BP peut présider le comité de pilotage de l'élaboration de la note conceptuelle ;***

- Recommandation d'organiser un atelier au profit des membres du CCM sur la notion du renforcement du système de santé.
Mesures prises, le cas échéant, /Principal responsable/échéance
- Le comité chargé de la révision du règlement intérieur du CCM est invité à remettre aux membres une version révisée du règlement avant la prochaine réunion.

Divers	1- Signature du formulaire de la déclaration des conflits d'intérêts ; 2- Lettres de l'Association du Sud Contre le Sida et de l'Association des Enseignants des Sciences de la Vie et de la Terre (AESVT) relatives au processus d'élection des Associations au CCM ;
---------------	--

Résumé de la présentation et des questions traitées
--

<p>- Signature de la déclaration de conflits d'intérêts :</p> <p>Conformément aux dispositions de la politique de gestion des conflits d'intérêts et aux directives du FM, la présidente a invité les membres à signer la déclaration des conflits d'intérêts qui leur a été remise avec les documents de la réunion.</p> <p>En effet, les membres présents ont signé le document et l'ont remis au secrétariat du CCM.</p> <p>- Information sur les contestations concernant le processus électoral des ONGs</p> <p>Cas de l'Association Sud contre le Sida (ASCS) : la présidente a informé les membres que l'ASCS qui a participé aux élections des associations thématiques Sida/RDR et élue a cet effet en tant que membre cotitulaire a envoyé une lettre de contestation du processus des élections et a désistée d'être représentée au CCM.</p> <p>Cas de l'Association des Enseignants des Sciences de la Vie et de la Terre (AESVT) : La présidente a informé les membres que le CCM a reçu une lettre de l'AESVT, actuellement membre cotitulaire, demandant « réparation du préjudice » et correction d'une erreur. Les responsables de l'AESVT affirment que l'association s'est présentée aux élections en tant que candidate nationale (ce qui augmentera ses chances d'être élue en tant que membre titulaire) et que les consultants indépendants et le notaire l'ont mis sur la liste des associations candidates locales.</p> <p>Pr Bouayad a informé les membres que faisant suite à cette lettre, le CCM a demandé au notaire des précisions sur le dossier de l'association. En effet, ce dernier a confirmé que le dossier présenté par l'AESVT ne satisfait pas les critères retenus par le CCM pour les associations candidates nationales, et ce conformément au règlement des élections du CCM.</p> <p>La présidente a suggéré d'envoyer une réponse à l'association accompagnée d'un écrit officiel du notaire en réponse à la contestation de l'association.</p>
--

Résumé des contributions / préoccupations / questions et recommandations spécifiques soulevées par les membres ou les secteurs :

Décisions prises/recommandations et modalités de prise de décisions
- Les membres présents à la réunion ont signé le formulaire de déclaration de conflits d'intérêts

- Les membres ont validé par consensus la proposition de répondre à l'AESVT

RESUMES DES DECISIONS/RECOMMANDATIONS

POINT N° 1	<ul style="list-style-type: none"> - Election du Dr Taoufiq ABTAL au poste de 1er vice-président du CCM ; - Création du poste du 2ème vice-président et report de l'élection à ce poste à prochaine réunion du CCM.
POINT N° 2	<ul style="list-style-type: none"> - Désignation du président et des membres du Comité de Veille Stratégique ; - Désignation du président et des membres du Comité Communication ; - Recommandation d'organiser une formation au profit des membres du CVS sur les indicateurs qui seront suivis et sur les tableaux de bord utilisés par le comité ; - Recommandation d'élaborer une charte sur la communication du CCM.
POINT N° 3	<ul style="list-style-type: none"> - Désignation des membres du Comité de pilotage de l'élaboration de la note conceptuelle ; - Désignation des membres du Comité chargé de la révision du règlement intérieur - Désignation, par consensus, des membres du Comité chargé du suivi de l'évaluation de l'éligibilité du CCM ; - Recommandation de vérifier auprès du Fonds mondial si le BP peut présider le comité de pilotage de l'élaboration de la note conceptuelle ; - Recommandation d'organiser un atelier au profit des membres du CCM sur la notion du renforcement du système de santé
Divers	<ul style="list-style-type: none"> - Signature de la déclaration de conflits d'intérêts ; - Répondre officiellement à l'AESVT

LA PROCHAINE REUNION

Date et lieu	Mardi 23 septembre 2014 (l'heure et le lieu seront précisés ultérieurement)
Suggestion d'ordre du jour	<ul style="list-style-type: none"> - Adoption du règlement intérieur - Adoption des TdR du comité communication - Rapport des réunions de comités

Liste de présence des membres titulaires

Nom/prénom	Organisme
Pr Zoubida BOUAYAD	SOS Tuberculose et Maladies Respiratoire
Pr Abderrahmane MAAROUFI	Ministère de la Santé
Dr Ahmed BOUDAK	Ministère de la Santé
Dr Taoufiq ABTAL	Délégation Générale à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion
Dr Kamal ALAMI	L'ONUSIDA
Mme Caroline FRIEH-CHEVALIER	La Délégation de l'Union Européenne
Dr Rachid CHOUKRI	Le Syndicat National de Médecine Générale, SNMG
Pr Mouna MAAMAR	Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat
Dr Abdelkrim MEZIANE	CRILS Région Tanger Tétouan

Nom/prénom	Organisme
BELLEFQUIH	
M. Abdenbi TAALOUCHT	Réseaux Printemps de la Dignité+ Anaruz
M. Mohamed DADSI	Représentant des populations cibles
M. Hassan HALIBA	Représentant des populations cibles
M. Mohamed LAMOURI	Représentant populations cibles
M. Othman AKHRIF	Représentant des populations cibles
M. El Mostafa LAMKADDAM	L'Association Marocaine de Solidarité et de Développement, AMSED
Mme Loubaba LARAKI	L'Organisation Panafricaine de Lutte contre le SIDA, OPALS
Mme Fouzia BENNANI	l'Association de Lutte Contre le SIDA, ALCS
Pr Aicha KHARBACH	La Ligue Marocaine de Lutte Contre les Mal. Sex. Transmissibles, LMLMST
M. Azzedine EL KHOUMSSI	L'Association Aide et Secours
Mme Amane EL AOUAD	L'Association Ajjal Al Maghrib

Liste de présence des membres cotitulaires

Nom	Organisme	Observation
Mme Boutaina EL OMARI	Ministère de la Santé	
Dr Karim SBAI IDRISSE	Forces Armées Royales (Service Santé)	Avec droit de vote (remplacement du Dr RBAI)
Mme Nazha BARNOUSSI	Conseil National Des Droits Humains (CNDH)	Avec droit de vote (remplacement de M. Abderrahim Kassou)
Dr Mohamed LARDI	Le FNUAP	Avec droit de vote (remplacement du Dr Yves Souteyrand de l'OMS)
M. Majid IRAQUI	La Confédération Générale des entreprises du Maroc (CGEM)	Avec droit de vote (remplacement de M. Said SEKKAT)
Dr Sanae ZINE	CRILS Région Fès-Boulmane	Avec droit de vote (remplacement du Dr ESAMAILI, CRILS de la région SMD)
Dr Mostafa EL MAKHFI	CRILS Région Meknes-Tafilalt	
Mme Saida BELAHDID	Réseau Femmes Solidaires	
M. Abderrahim ELHABACHI	Représentant des populations cibles	
M. Haj Driss BENATTABOU	Représentant des populations cibles	
Mme Fatima FADILI	Représentant des populations cibles	Avec droit de vote (remplacement de Mme K . El Khaoudali)
Mme Assia BOUZEKRY	L'Association des Enseignants des Sciences de la Vie et de la Terre (AESVT)	

Autres présents à la réunion :

Nom/prénom	Titre /Organisme	Observation
Mme Margaux HERICOTTE	Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France, SCAC	A assisté à titre d'observatrice en remplacement de M. Sami ASALI
M. Mustapha Ouchrahou	Chargé du Secrétariat du CCM	

LISTE DE VERIFICATION	oui	non
L'ordre du jour de la réunion a été communiqué à tous les membres <u>deux semaines</u> avant la réunion.	X	
La liste de présence a été renseignée par tous les membres et non-membres présents à la réunion.	X	
Le procès-verbal de la réunion doit être communiqué à tous les membres au plus tard <u>une semaine</u> après la réunion, de manière qu'ils puissent faire part de leurs commentaires (le PV a été envoyé à tous les membres le 25 juillet)		X
Les commentaires sont intégrés dans le procès-verbal, dont la nouvelle version est validée électroniquement par les membres et non-membres présents à la réunion.	X	
La version finale du procès-verbal est distribué à tous les membres et non-membres, et postée sur le site web du ccm, le cas échéant, au plus tard <u>15 jours</u> après sa validation.	X	

PREPARATION ET APPROBATION DU PV :			
Préparé par	M. Mustapha Ouchrahou	Date	Le 22 juillet 2014
Fonction	Chargé du Secrétariat du CCM	Signature	
Approuvé par	Pr Zoubida Bouayad	Date	1er Août 2014
Fonction	Présidente du CCM	Signature	